

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2017/SEPT/103	
<u>Date du conseil municipal</u> 11/09/2017	<u>OBJET :</u>
<u>Date de la convocation</u> 04/09/2017	DENOMINATION DE LA SALLE DE BOXE DU GYMNASSE DE NANGIS « HASSAN KHERBACH »
<u>Date de l'affichage</u> 04/09/2017	

L'an deux mille dix-sept, le onze septembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 4 septembre 2017.

Étaient présents :

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Alain VELLER, Didier MOREAU, Marina DESCOTES-GALLI, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Samira BOUJIDI, Jacob NALOUHOUNA, Simone JEROME, Virginie SALITRA, Karine JARRY, Michel VEUX, Danielle BOUDET, Pascal HUÉ, Sandrine NAGEL, Mehdi BENSALÈM, Jean-Pierre GABARROU, Monique DEVILAINE, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIÈRE, Pascal D'HOKER, Rachida MOUALI, Stéphanie SCHUT

Étaient absents représentés :

- Stéphanie CHARRET représentée par Michel BILLOUT
- André PALANCADE représenté par Roger CIPRES
- Charles MURAT, représenté par Michel VEUX

Madame Samira BOUJIDI est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'honorer l'engagement et la mémoire de Monsieur Hassan KHERBACH en renommant la salle de boxe du gymnase de la ville de Nangis en son nom,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

ARTICLE Unique :

NOMME la salle de boxe du gymnase de la ville de Nangis : « Salle Hassan KHERBACH ».

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 12 septembre 2017

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20170912-2017-SEPT-103-
DE
Date de télétransmission : 19/09/2017
Date de réception préfecture : 19/09/2017